



Une marque de territoire pour un territoire de marque

**Projet
de charte d'engagement
Green Morbihan**

Préambule

Nous, responsables d'entreprises et d'établissements, acteurs de l'économie touristique du Morbihan, avons décidé, dans une démarche volontaire face aux enjeux sociétaux et environnementaux, de nous regrouper en association **Green Morbihan**. En son sein, nous voulons aussi contribuer à la lutte contre le changement climatique et la perte dramatique de la biodiversité, œuvrer pour la cohésion sociale dans nos entreprises et dans nos territoires, tout cela dans une dynamique de développement soucieuse de modes de production et de consommation responsables. Ces finalités du développement durable et solidaire sont totalement compatibles et nécessaires avec celle de la pérennité économique de nos structures.

Pour porter nos engagements, nous avons créé la marque Green Morbihan, déclinaison de l'expérience réussie d'entreprises morbihannaises ayant éprouvé avec succès l'exigence de la certification Green Globe. Ces ambassadeurs de la marque souhaitent activement partager leur expérience et leurs valeurs afin d'être rejoints par d'autres professionnels du tourisme morbihannais, faisant ainsi du Morbihan un territoire engagé pour un tourisme durable.

L'adhésion à Green Morbihan, avec l'obtention de la marque, sont l'aboutissement d'un engagement vers une démarche volontaire, évaluable et en amélioration continue.

Les fondateurs de Green Morbihan, confient à Morbihan Tourisme Responsable le soin d'évaluer les postulants à l'obtention de la marque, à l'aune d'une grille d'indicateurs établie et éprouvée.

Article 1

Peuvent prétendre devenir membres de Green Morbihan **les entreprises de tourisme suivantes** : hébergeurs, établissements et sites de loisirs, restaurateurs, transporteurs, producteurs, ainsi que les évènements.

Article 2

Deviennent membres de Green Morbihan et bénéficient de la marque les entreprises ayant satisfait aux exigences de la grille d'évaluation, l'audit étant confié à Morbihan Tourisme Responsable. Les candidats peuvent représenter leur candidature chaque année.

Article 3

Les membres de Green Morbihan s'engagent dans une démarche positive à accompagner les postulants à l'adhésion. Ils partagent leur expérience dans un esprit de coopération. Avec bienveillance, ils apportent suggestions, conseils et encouragements.

Article 4

Les membres sont particulièrement vigilants à faire œuvre de pédagogie avec leurs salariés. Leur implication est un facteur prépondérant de la réussite des objectifs à atteindre. Cette participation active des collaborateurs favorise l'émulation et la responsabilisation.

Article 5

Chaque membre de Green Morbihan s'engage à sensibiliser ses partenaires et fournisseurs de son engagement dans la démarche.

Ils contribuent ainsi à la diffusion de la reconnaissance de la marque Green Morbihan.

Article 6

Les membres s'engagent pleinement à la communication de la marque en adoptant la stratégie de communication définie par l'association.

Article 7

Ambassadeurs de la marque, les membres participent activement à la promotion du réseau, notamment par la construction de produits touristiques. Ils sont élaborés en recherchant la plus grande efficacité carbone.

Fait à

Le

Signature (précédée de la mention Lu et approuvé)

Tampon de l'établissement